

# CHRÉTIENS DIVORCÉS

*Chemins d'Espérance*

N° 78  
Janvier 2015



ÉDITO

« **Vous êtes le sel de la terre.** » Il est bien certain que cette affirmation n'est pas dirigée plus particulièrement vers les personnes divorcées. Comme l'écrit Céline : « **C'est la vocation de tout baptisé d'être le sel de la terre, envoyé en mission et porteur du goût que le Christ donne à notre vie** ». Mais peut-être avait-on oublié, il y a peu, que, dans l'Église, les personnes séparées, divorcées, divorcées remariées, sont des chrétiens à part entière.

D'avantage même, si l'on remarque que l'affirmation du Christ suit sans transition les Béatitudes dont la première est celle des pauvres de cœur, on peut comprendre que la pauvreté reconnue, assumée par les divorcés les conduit peut-être plus facilement à accueillir le Royaume et à en être des signes. La confiance en Dieu qui fait le croyant n'est pas obscurcie par une trop grande foi en soi. Le "chemin d'humilité" parcouru a permis de recevoir l'Amour inconditionnel de Dieu comme un don merveilleux. Les souffrances vécues ont

pu laisser l'Esprit développer l'espérance. « **Cette épreuve, je l'ai transformée en une force** », dit Sophie.

Et c'est ainsi que beaucoup, relevés, parfois grâce à des frères, par le Dieu de tendresse et de miséricorde ont, d'une part, remis Dieu au cœur de leur existence et, d'autre part, se sont engagés dans divers services au sein de leur communauté ou ailleurs. Mûris par l'épreuve, ils sentent qu'ils sont devenus plus eux-mêmes, mais ils se font aussi plus humbles dans leurs relations, plus miséricordieux dans leurs jugements, plus accueillants à tous, quels qu'ils soient.

Humblement, « **donner l'exemple** », dit Hervé. Des personnes séparées, divorcées, ne peuvent-elles pas ainsi, dans l'Église, être des signes privilégiées de la Résurrection que Dieu opère aujourd'hui dans nos situations de mort ? ■

Bruno LAURENT

**DOSSIER :  
DIVORCÉS, SEL DE LA TERRE ?**

- Dégoût ou bon goût ..... 2
- Donner l'exemple ..... 3
- Mon grain de sel ..... 4
- Sel de la terre et lumière du monde ..... 5
- En mission dans l'Église ? ..... 6-8
- Transformer l'épreuve en force ..... 9
- Forte de la foi en l'Eucharistie ..... 10
- Redevenu moi-même ..... 11
- À la rencontre de l'Autre ..... 11
- De l'épreuve à l'ouverture ..... 12-13
- Encarts répartis page 3 à 13 (Hervé)

**SYNODE DE LA FAMILLE ..... 14-17**

- Entretien avec Mgr Hervé Giraud ..... 14-15
- Proposition de travail ..... 16-17

**LA VIE DES GROUPES ..... 18 - 20**

**LA VIE DE L'ASSOCIATION ... 21-23**

**COURRIER DES LECTEURS ..... 24**

# Dégoût OU bon goût

**J'ai relu les textes du temps de prière à l'occasion du remariage d'une amie qui s'est déroulé en septembre dernier. Voici l'évangile qu'ils ont choisi et qui m'amène à ce témoignage.**

**Évangile de St Matthieu 5 (13-16)**

*Comme les disciples s'étaient rassemblés autour de Jésus, sur la montagne, il leur disait : « Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel perd sa saveur, avec quoi la lui rendra-t-on ? Il ne sert plus qu'à être jeté dehors, et foulé aux pieds par les hommes. Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée ; Et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le chandelier, et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes oeuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. »*

J'ai d'abord inspiré de la pitié, de la compassion, mais aussi on m'a vu courageux dans l'épreuve. Une fois l'épreuve passée, j'ai entrepris d'étendre mon réseau d'amis, et me suis rapproché de l'Église en fréquentant des groupes de partage et par ailleurs, ma paroisse, où je me suis lancé dans le catéchisme. J'ai soutenu mes frères et sœurs encore en peine par mon écoute, mon sens de l'humour, ma contribution à des activités de loisir et de partage, j'espère leur faire un peu l'effet du sel, pour qu'ils trouvent par moment bon goût à leur nouvelle existence.

*“On trouve du réconfort en apportant quelque chose aux autres.”*

**Heureux de donner une part de cette force reçue**

Un divorcé produit d'abord l'effet contraire du sel : il dégoûte, en ce sens que le divorce effraie les mariés heureux, tente les mariés malheureux, et les divorcés font pitié. Je vois des divorcés abattus et incapables de donner la moindre saveur à quoi que ce soit, d'autres qui nous écoeurent par leur comportement

avec leur ex-époux et leurs enfants, et qui ne sont le sel de rien du tout. Mais je vois aussi des divorcés qui ont eu la chance de rencontrer quelqu'un et l'audace de s'engager à nouveau dans le mariage, d'autres qui souffrent mais se dévouent pour les autres, d'autres qui se battent pour eux-mêmes et pour leurs enfants, et qui sont des exemples de courage. Ceux-là donnent goût à la vie.

Bref, il n'est nul besoin de divorcer pour devenir sel de la terre, mais dans l'épreuve on trouve du réconfort en apportant quelque chose aux autres. Leurs retours gratifiants font du bien, nous restaurent à une place digne. Donner permet de sortir de soi. Si on s'est fortifié dans l'épreuve, on est heureux de donner une part de cette force à ceux qui en ont besoin, sous la forme d'écoute, de conseils, de services, de moments joyeux, etc. On a l'impression que la souffrance a servi à quelque chose.

Se retrouver seul permet aussi de disposer de plus de temps pour méditer, prier, et se consacrer aux autres. ■

**Nicolas**

**Rédacteur en chef :**  
Bruno Laurent

**Création graphique et mise en page :**  
Florence Mayjonade-Clayette

**L'équipe de rédaction est composée**  
du père Bruno Laurent  
**et de personnes divorcées et divorcées remariées**  
Edith Bastid,  
Martine Loloum,  
Monique Rouquié-Parriel,

\*\*\*\*\*

**Relecture :** Comité de rédaction

\*\*\*\*\*

**Photogravure, Impression :**  
Imprimeries PATON  
71 avenue Maréchal-Leclerc,  
10122 Saint-André-les-Vergers  
Commission paritaire N° 75727  
N° ISSN 1261-3037

Le sel révèle le goût des aliments. L'Église se définit comme apostolique, et la mission des disciples du Christ est donc de proposer aux autres (les païens) de se convertir, de se mettre en route vers le Christ. Il s'agit d'aider les autres à être en vérité avec eux-mêmes, de les aider à "devenir ce qu'ils sont".

Hervé

# Donner l'exemple

Devenir sel de la terre se réalise à notre insu. Ce sont les autres qui en bénéficient.

Rien n'est plus enivrant que de parler de ce qu'on ne sait pas, de ce qu'on n'a pas vécu. Réciter un catéchisme appris par cœur, laisser parler son imagination pour donner des conseils ou des leçons de morale, que de fois ne l'avais-je fait ! Mais c'était avant, avant mon divorce.

Mon divorce m'a bien calmé, il m'a remis les pieds sur terre, m'a appris l'humilité. Ce que je vivais pendant ces années-là, je ne voulais pas en parler, ou alors seulement à des proches, dont je savais qu'ils n'allaient ni me juger ni me manipuler. L'énergie que je mettais à me battre contre mon conjoint, ou à tenter de sauver la face, je pouvais maintenant l'utiliser pour traverser les difficultés banales qui sont celles de tout parent en train de divorcer, difficultés aussi bien matérielles qu'affectives.

## Que me reste-t-il ?

Au moment du divorce, mes enfants n'étaient pas encore adultes, n'étaient pas encore finis d'élever. C'était la seule obligation que j'avais d'ailleurs, les aider à devenir adultes et autonomes. Mais les leçons apprises par cœur, j'en voyais enfin la vanité et je ne voulais plus en donner à personne, et surtout pas à mes enfants. Il ne me restait donc que la possibilité de donner l'exemple. Donner l'exemple en continuant à travailler alors que

l'entreprise qui m'employait proposait d'alléchants programmes de départs anticipés. Donner l'exemple en reprenant moi-même le chemin de l'école (apprentissage d'une langue étrangère, du piano), alors que mon fils



avait abandonné le lycée au moment du divorce, à l'âge de 17 ans. Donner l'exemple en me rendant disponible chaque fois que mes enfants avaient besoin de moi. Donner l'exemple enfin en étant en vérité avec moi-même, en arrêtant de me mentir et de mentir aux autres.

Ce n'est que progressivement que je me suis tourné vers les autres.

« Vieillir c'est commencer à s'intéresser aux autres », disait Yves Saint Laurent. Mes enfants étaient suffisamment grands pour ne pas demander une présence quotidienne, et d'ailleurs ils n'habitaient plus avec moi. J'avais du temps. Au hasard des rencontres, j'ai commencé à tisser des liens avec de nouvelles personnes, en dehors des cercles d'amis que nous avions quand nous étions mariés. Et j'ai commencé à les écouter, ces nouveaux amis, pour pouvoir répondre à leurs demandes s'ils en formulaient, ce qui était d'ailleurs plutôt rare, ou alors c'est peut-être que je n'écoutais pas encore très bien.

## Ai-je été sel de la terre ?

Je ne crois pas vraiment. Ce qui m'a plutôt guidé, ce sont deux maximes. La première, c'est *Primum non nocere* (D'abord ne pas nuire). M'efforcer de ne pas reproduire les erreurs qui avaient fait capoter mon mariage. La deuxième c'est « *Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé* » (*Le petit prince* – Antoine de Saint-Exupéry). Ne pas laisser tomber les gens qui m'ont fait confiance.

Tout le monde ne peut sans doute pas s'improviser Mère Teresa du jour au lendemain. ■

Hervé

# Mon grain de sel

**Les chrétiens divorcés seraient-ils plus particulièrement appelés à être le sel de la terre, tandis que d'autres auraient droit au miel et au lait en abondance ?**

**Partageons la salière, le pot de miel et le pot au lait !**

C'est la vocation de tout baptisé d'être le sel de la terre, envoyé en mission et porteur du goût que le Christ donne à notre vie. Or nous ne nous réduisons pas seulement à cette expérience douloureuse du divorce qui a brisé et éclaté nos familles, puisque nous sommes avant tout Enfants de Dieu, appelés à la sainteté au même titre que nos amis qui continuent de vivre leur mariage dans des familles unies. Ils sont eux aussi le sel de la terre et il serait bien dommage de s'éloigner d'eux, ne serait-ce que pour la valeur d'exemple qu'ils donnent aussi à nos enfants, sous prétexte que parfois cela peut demander des efforts d'accueil et de compréhension.

## Quête de la Sainte Salière

Le sel, c'est ce qui fait la différence au milieu de la fadeur de l'uniformité, alors restons au coeur du monde et de l'ensemble de nos communautés. Ce sont des amies mariées qui m'ont le plus écoutée, soutenue et encouragée pendant les six mois de procédure et l'année qui a suivi : des voisines, collègues, amies, pas toutes chrétiennes d'ailleurs. Et quand l'une d'elles se réjouissait de



© Florence Mayjonade-Clayette

ne pas me voir trop effondrée (après le bonheur du troisième enfant, cela aurait été dommage) je n'avais pas d'hésitation pour dire que c'est la foi qui est LE moteur ; sans doute est-ce un témoignage pour nos connaissances moins branchées sur le sel. Le sel, ce n'est pas la sanction amère ou piquante de l'épreuve mais la saveur du baptême : le nôtre, mais aussi celui de nos parents, nos enfants, nos amis. Or c'est vrai qu'une fois qu'est parti le conjoint agnostique qu'on n'osait pas trop contrarier au-delà de l'absence pendant la messe dominicale, et l'exigence de catéchisation de nos enfants, on est enfin libre d'user de sa salière sans modération ! Et c'est un point positif de la situation de divorcée de pouvoir remettre Dieu et le service de la communauté plus au coeur de sa vie. En théorie on est plus disponible ; parce qu'en pratique, ce n'est pas toujours facile d'organiser son emploi du temps avec les nouvelles contraintes ;

et quelle catéchiste divorcée n'a pas tremblé par avance à la perspective de l'enseignement qu'elle devait faire sur les sacrements (attention aux questions sur le mariage, ça peut devenir délicat) ?

Dans la quête de la Sainte Salière et son approvisionnement, nous ne sommes pas plus légitimes que d'autres chrétiens mais sommes sans doute plus attendus face à cette exigence de vie, étant marqués par un échec et observés, pas toujours avec sympathie, dans nos trébuchants efforts de reconstruction. Et nous serons, nous aussi, plus choqués de voir le sel de la charité s'affadir chez d'autres chrétiens divorcés ou de les voir s'éloigner du sel de la vérité. Forcément, plus facile de voir le petit grain de sel dans l'assiette du voisin que l'énorme bloc de sel dans son propre champ. ■

Céline

# Sel de la terre et lumière du monde

Pour comprendre l'affirmation de Jésus « vous êtes sel de la terre... vous êtes la lumière du monde » à ses disciples (NDLR : cf page 2), j'ai eu besoin de revenir à ce qui précède : le discours de Jésus sur la montagne, avec l'enseignement des Béatitudes.

Huit béatitudes, pour ceux qui cherchent, pour ceux qui ne sont pas satisfaits des réalités de leur vie avec leur poids de frustrations ; huit bénédictions pour apprendre à entrer dans le Royaume des Cieux : les pauvres de cœur, les doux, ceux qui pleurent, ceux qui ont faim et soif de justice, les miséricordieux, les artisans de paix et ceux qui sont persécutés et insultés à cause de leur foi !

N'est-ce pas là, pour chacun de nous, chrétiens divorcés, une manière de nous déposséder de nous-mêmes pour nous reconnaître pauvres devant lui et nous abandonner dans les bras d'un Père d'une infinie tendresse, confiants en la bonté de notre Dieu ? Alors, nous devenons heureux de travailler à faire advenir un monde de Justice et de Paix, de Miséricorde et de Pardon. Appelés à devenir « sel de la terre », à nous reconnaître comme tels, nous sommes invités à nous remettre en chemin.

Chaque blessure de notre cœur, guérie, est transformée par l'Esprit, Don de Dieu. **Toutes nos soifs d'Amour pour notre Dieu, partagées en groupe, deviennent « source jaillissante » auprès de nos frères et sœurs qui souffrent et pleurent.** Tout ce qui nous pousse à faire Miséricorde à ceux qui nous ont trahis, offensés, persécutés ou qui nous ont éloignés de notre Père, augmente en

nous la foi et le désir de Paix. Voilà comment notre chemin d'Espérance devient « sel de la terre ». Être pauvre, c'est continuellement se laisser sauver par Dieu en Jésus Christ, malgré nos misères, pour ne faire qu'un avec lui, dans l'Amour.

## Les groupes : une mine !

Je crois que la vie des groupes est remplie de « sel de la terre ». Je crois que l'Église accueille les « chrétiens – divorcés » depuis des années et que les groupes sont de véritables mines de sel. Par nos innombrables témoignages de vies, transformées par ce que le Seigneur nous demande au plus profond de nous-mêmes, nous devenons « lumière du monde ». Ces groupes sont aussi

des mines de sel par la fraternité qui s'y vit. Je crois que l'immense Espérance exprimée et la Joie de partager la Parole vivante de l'Évangile redonnent à ceux qui sont tristes le goût de vivre une vie renouvelée éclairée par l'Esprit.

Je crois que l'Église a entendu nos voix, que ce « sel de la terre » a donné une saveur particulière au synode d'octobre dernier. Si on peut déplacer une montagne avec une foi grosse comme un grain de moutarde (Mt 17, 20-21), je crois que le désir des personnes divorcées remariées manifeste une foi plus grosse qu'un grain de sel. ■

Catherine



# En mission dans l'Église ?

Marie-Odile PONTIER, religieuse auxiliaire, témoigne des souffrances et difficultés des personnes divorcées-remariées, qu'elle a rencontrées comme coordinatrice des réseaux de la Mission de France. Elle pose les questions que ces personnes présentent à l'Église, en soulignant que certaines s'y vivent comme missionnaires.

**De quelle Bonne Nouvelle sont témoins les personnes divorcées-remariées ? À quelle nouvelle écoute de l'Évangile nous invitent-elles ?**

C'est bien sûr chaque chrétien qui est témoin de la Bonne Nouvelle quelle que soit son histoire, car, comme l'écrit Etienne Grieu, « *Le lieu naturel de la révélation chrétienne, c'est la vie mêlée : celle où tout est mélangé, où l'on ne comprend pas grand-chose, où l'on est souvent déçu, où l'on ne sort jamais tout à fait des malentendus et des tensions. Jésus, le Galiléen, était en ces lieux-là comme un poisson dans l'eau et savait y reconnaître le don du Père.* » (Revue Projet n° 296, janvier 2007). Mais en quoi les personnes divorcées-remariées sont témoins de la révélation en Jésus-Christ de manière spécifique ?

Le document final de la première session du synode des évêques sur la famille, dans son paragraphe 46 (octobre 2014), invite à ôter ses sandales devant la terre sacrée de l'autre, tout comme Moïse a enlevé ses sandales devant un buisson qui brûlait sans se consumer,

forme par laquelle la voix divine a résonné (Ex 3,5) : « *Chaque famille doit d'abord être écoutée avec le même respect et le même amour qu'a eu le Christ avec les disciples sur la route d'Emmaüs* » (Luc 24).

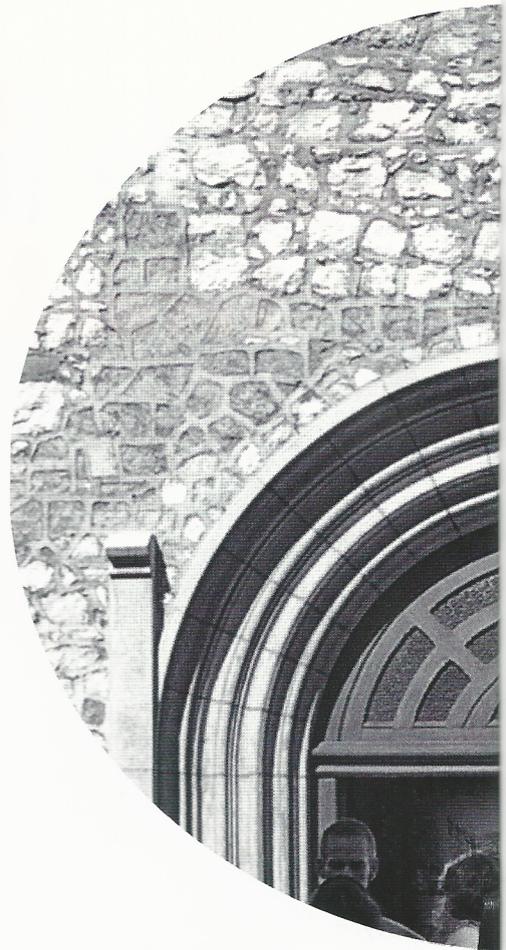
L'expérience des personnes divorcées-remariées est bien sûr liée à leur histoire et est donc très personnelle. Mais elles ont en commun d'avoir traversé la construction d'un couple et pour beaucoup d'une famille, puis une séparation et un divorce qui a malmené beaucoup de relations, puis la construction d'un autre couple avec la nouvelle réalité d'une famille recomposée. La Bonne Nouvelle dont ils sont à la fois les témoins et les acteurs, c'est sans doute cette possibilité nouvelle d'aimer, de faire confiance, d'oser reconstruire une relation intime tout en sachant que rien n'est gagné d'avance.

## Nouvelle relation, surprise ou combat

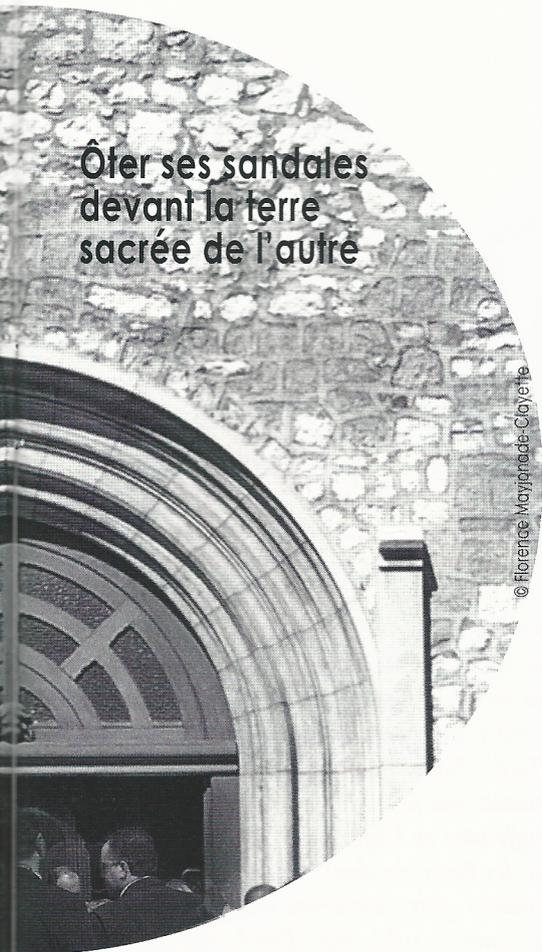
Nouer une autre relation conjugale est souvent d'abord perçu comme déroutant à de nombreux niveaux et

d'autant plus si le projet n'était pas de se remarier. En voici un témoignage : « *Au bout de 16 ans de séparation, ma route croise maintenant les pas d'un autre homme. La relation de couple est quelque chose que j'avais écarté de ma vie et là, je suis déroutée. Je me pose donc énormément de questions... je ne sais pas encore où cette relation me mènera mais j'ai choisi de l'accueillir comme un chemin d'humilité où je mesure que j'ai encore beaucoup à apprendre sur moi et sur l'autre, à revisiter ma foi, à croire en l'amour. De toute chose Dieu peut tirer du bien.* » Bulletin de liaison des divorcés, séparés et divorcés-remariés n°76, mai 2014, p. 9.

Il y a un étonnement, des questions et finalement le choix d'accueillir ce qui est donné comme chemin d'apprentissage, comme ce qui vient apprendre du nouveau sur soi, sur les autres, sur la foi et l'amour. Il est donné de faire l'expérience que la vie est surprenante dans tous les sens du terme. La vie nous déborde et cela rejoint ce qu'il



Ôter ses sandales devant la terre sacrée de l'autre



© Florence Mayprade-Coyette

est dit de l'intention de Jésus Christ dans l'évangile de Jean : « *Je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance* » (Jn 10,11).

Un autre témoignage parle du combat que cela engage que d'accueillir comme don l'amour qui se présente à nouveau : « *Lorsque, quelques années plus tard j'ai rencontré l'homme avec lequel j'allais me remarier, il a fallu chercher comment accueillir ce don de l'amour qui nous était fait et ne pas le rejeter. Jésus a dit au paralysé "lève-toi et marche". Là non plus, cela n'a pas été facile. Nous étions seuls.* » Témoignage recueilli par le réseau séparés-divorcés-remariés de la Mission de France.

Le combat spirituel est subtil car il est propre à chacun. Ce qui est bon pour l'un ne l'est pas forcément pour un autre. Il est intéressant que le premier témoignage parle de chemin d'humilité. C'est un bon critère pour vérifier que ce n'est pas sur ses propres forces que nous comptons seulement. Le chemin de vie est pour chacun de l'ordre

Mais comment être le sel de la terre ? Par quelle magie ? Sommes-nous "sel de la terre" quand nous osons ne pas escamoter les affrontements, les faisant éclater au grand jour ; seul moyen de les civiliser pour construire les relations.

Hervé

d'un don. Il peut de ce fait prendre des formes différentes.

## Divorce - remariage, passion - résurrection

Les personnes qui se remarient reçoivent comme un cadeau merveilleux et inespéré l'amour qui leur est à nouveau proposé. L'épreuve de l'incompréhension, de la séparation, du divorce avec toutes leurs conséquences est vécue comme un véritable chemin de croix. Il fait approcher la passion du Christ. Reconstruire une relation d'amour est une véritable renaissance, une expérience de vie redonnée, de résurrection. C'est une expérience de passion-résurrection qui fait participer plus intensément à la passion-résurrection du Christ qui est au cœur de notre foi. Cette expérience fait grandir en beaucoup la foi que tout amour prend

sa source dans l'Amour inconditionnel de Dieu :

« *Nous n'avons pas à renoncer à cette grandeur de l'amour humain. L'amour entre homme et femme est un signe de la présence de Dieu, même si nous sommes divorcés. L'échec de notre premier couple ne nous a pas fait abandonner l'idéal de l'amour absolu. Nous n'avons aucune raison de ne pas croire à nouveau à l'amour humain ; sur un échec on peut reconstruire du grand, du beau. Notre amour nous le voulons sincère et fidèle : nous osons re-vivre, vivre à nouveau un nouvel amour.* » Témoignage recueilli par la Mission de France.

Cela est tout à fait en cohérence avec l'encyclique *Deus Caritas est* du pape Benoît XVI qui commence par citer ce verset « *Nous avons reconnu et nous avons cru que l'amour de Dieu est parmi nous* » (1 Jn 4,16) et qui poursuit >>>



Passion résurrection

© DR

## En mission dans l'Église ? (suite)

» en disant : « Nous avons cru à l'amour de Dieu : c'est ainsi que le chrétien peut exprimer le choix fondamental de sa vie. À l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive ».

Les chrétiens remariés ont sans doute une expérience de Dieu qui irrigue de manière nouvelle toutes leurs relations, celle d'un « Dieu (qui) aime tellement l'homme que, en se faisant homme lui-même, il le suit jusqu'à la mort et il réconcilie de cette manière justice et amour » (Encyclique *Deus Caritas* n°10). Beaucoup ont eu conscience que Dieu était présent à eux dans leur épreuve et qu'Il est aussi présent dans leur nouveau bonheur. Cette expérience transforme le rapport à la vie. Cette expérience invite à aimer de manière nouvelle et par tous les temps. Elle fait grandir le désir d'aimer dans le don de soi.

### Des questions et une mission

Ces hommes et ces femmes entrent aussi dans un rapport d'altérité plus grand avec l'Église qui interroge profondément ce en quoi ils croient :

« Comment continuer à vivre en chrétiens et se retrouver dans les contradictions entre le droit canon et l'Évangile, continuer à pratiquer alors que nous sommes privés de tout sacrement, continuer à faire partie de la communauté chrétienne alors que nous en sommes exclus ? Cette exclusion, ce manque de miséricorde est une source de désarroi et je pense avec tristesse à tous ceux qui renoncent et quittent l'Église sans rien dire. Comment réagir ? Que faire ? Peut-être en témoignant, comme cela m'est demandé aujourd'hui. » Témoignage recueilli par la Mission de France.



© Frédéric Joyjonade-Clayette

Ils sont poussés à témoigner de la traversée qu'ils ont faite, de leur foi plus forte en l'Amour inconditionnel de Dieu au risque de n'être pas compris par tous. Leur expérience les fait devenir missionnaires :

« Nous témoignons de notre amour à l'intérieur de l'Église : nous essayons de tenir un engagement dans la communauté de notre village, de notre diocèse, en particulier au sein du groupe des chrétiens divorcés confrontés aux mêmes difficultés que celles que nous avons connues afin de les écouter, de manifester notre solidarité à leur égard dans cette épreuve douloureuse ; car le divorce est un cataclysme face à nous-mêmes, à nos enfants, notre famille, nos amis, nos proches. Nous devons tout reconstruire. » Témoignage recueilli par la Mission de France.

### Les sacrements, source essentielle de VIE

Ils vivent aussi la souffrance de ne pouvoir recevoir les sacrements qui manifestent corporellement l'Amour Inconditionnel révélé en Jésus Christ. Cette souffrance est un rappel pour tous les chrétiens que c'est Dieu lui-même qui se donne à travers les sacrements et qu'en être privé quand on est croyant coupe d'une source de vie essentielle :

« De cette blessure dans la fidélité passée, nous en sortons contestataires à l'intérieur de l'Église dans laquelle nous voulons rester et nous y maintenir. En gardant un dialogue ouvert, nous souhaitons empêcher l'Église de s'enfermer dans sa position de loi. Vous qui êtes dans le même cas, surtout ne partez pas sur la pointe des pieds, n'abandonnez pas votre communauté, ne vous mettez pas en retrait, parlez-en à vos prêtres, à votre évêque même. Ne restez pas effacés. Nous, divorcés remariés, nous sommes des hommes et des femmes en souffrance et l'Église a à être présente sur les lieux de douleurs, car nous ne sommes pas entièrement reconnus, car nous subissons l'exclusion de la communion sacramentelle et l'exclusion de la demande de pardon : Est-ce possible que Dieu refuse le pardon à un de ses enfants qui le Lui demande ? » Témoignage recueilli par la Mission de France.

La première partie du synode des évêques sur la famille souligne bien la souffrance de ceux dont le projet de couple et de famille s'arrête brutalement. La question de donner accès aux sacrements aux personnes remariées est en débat (n° 52). C'est ensemble qu'il nous revient de chercher comment manifester au mieux la Bonne Nouvelle, en ayant conscience que ce que chacun reçoit dans la reconnaissance est au service du bien de tous. Reconnaître le chemin de vie et de foi des personnes remariées demande que du neuf advienne... pour que l'Église le manifeste concrètement. ■

**Marie-Odile Pontier,**  
religieuse auxiliaire  
Coordinatrice des réseaux de  
la Mission de France

Sel de la terre dans l'éducation. Élever un enfant, ce n'est pas simplement remplir un vase avec un liquide qui serait l'Éducation, c'est aussi stimuler l'enfant, le "challenger", pour lui faire acquérir, à lui, une expérience et donc des connaissances.

Hervé

# Transformer l'épreuve en une force

**Une force vitale est en nous, sel qui nous vient de l'Amour.**

**D**ivorcée depuis quinze ans, j'ai accueilli cet été le père de mes enfants en villégiature entre deux mondes : celui du travail en région parisienne où vivent ses enfants et celui qu'il n'a jamais su quitter : au pays (dans sa famille). Les deux ne sont pas conciliables. Je le dis avec beaucoup de recul. Dans la vie de tous les jours, ici, avec sa femme et ses enfants, c'était un tyran. Là-bas, il n'est pas plus heureux, mais il a ses habitudes...

En quittant le monde du travail, il a fait une terrible dépression. Il a toujours été sujet à cela. Soit il était au plus bas, soit il nous épuisait par des actions invraisemblables. Nous, les enfants et moi, soupçonnons qu'il est maniaco-dépressif, bien que ce ne soit pas diagnostiqué. Bien sûr nous avons mis des années à essayer à comprendre ce qui nous est arrivé.

## Le temps a fait son travail

Retour aux sources pour moi. L'amour des miens, l'approfondissement de ma foi, les échanges avec les uns et les autres. Mes enfants et leurs familles, moi-même avons reconstruit une



© Florence Mayjonade-Clayette

véritable cellule familiale chaleureuse et ouverte. Ma fille Sophie le dit de cette façon : « *Cette épreuve, je l'ai transformée en une force* ».

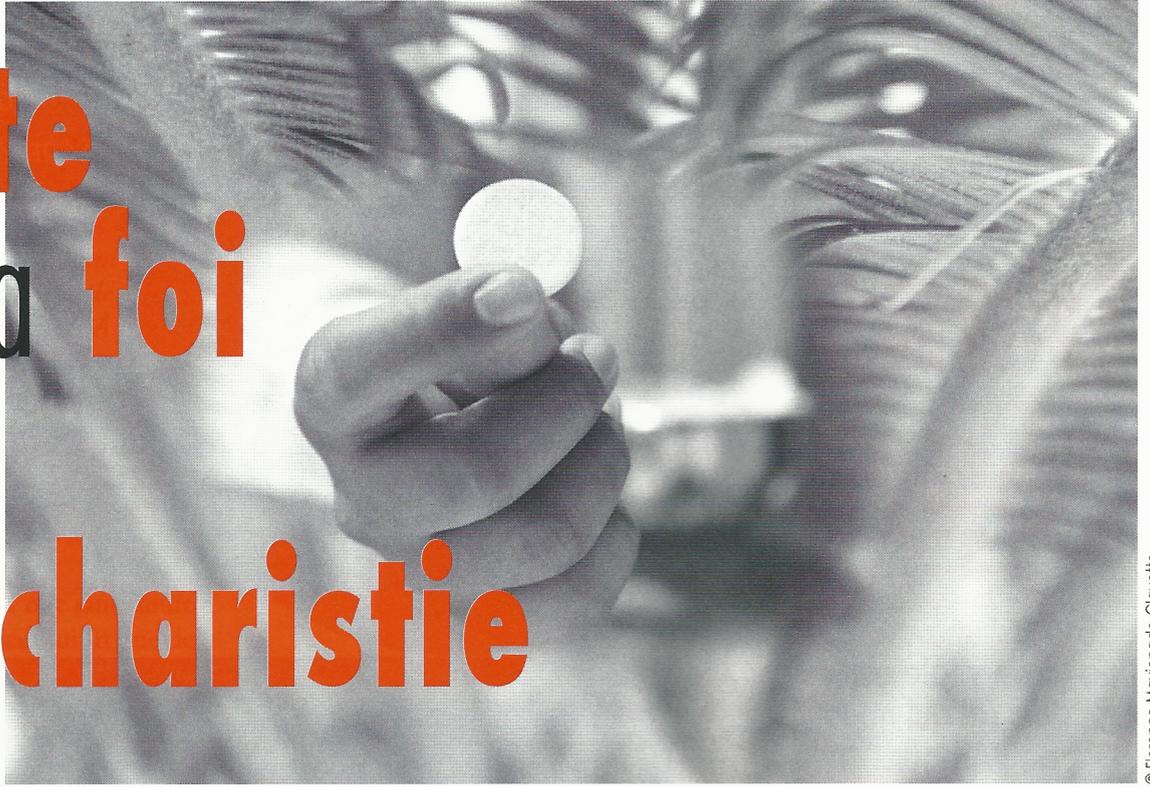
Je crois que c'est vrai pour nous trois. Tous les trois nous accueillons cet homme, ce père, mais nous sommes aussi très fermes. Après l'accueil, il retourne dans son monde. Ce monde à l'envers, loin des siens, il se l'est choisi, il n'y entraînera personne. S'il souhaite

voir ses enfants, ses petits-enfants, "l'autre monde", il y sera accueilli.

On l'entend tous les dimanches : « *Rendons nous forts devant les épreuves* ». Ma fille l'exprime ainsi : « *Transformer l'épreuve dans une force* ». J'ajouterais : cette terre, jadis épuisée, s'est régénérée. Eh oui, pourquoi pas, nous sommes du sel, nous avons une force vitale en nous, mais une force qui nous vient de l'Amour ! ■

**Emilie**

# Forte de la foi en l'Eucharistie



© Florence Mayjonade-Clayette

**Fidèle, notre Père nous relève et nous transforme pour faire de nous ses témoins.**

Je me suis sentie proche du Seigneur et bien aimée du Père, particulièrement dans les moments difficiles que j'ai vécus avant mon divorce ; bien entendu ensuite aussi. Car pour moi, Notre Père est fidèle, donc ce n'est pas parce que j'ai divorcé et ensuite me suis remariée qu'il pouvait me rejeter ! La prière et les sacrements, spécialement l'Eucharistie, m'aident à "tenir debout".

Je continuais mes engagements dans ma paroisse : j'en avais beaucoup. Malgré la situation très difficile, je ne perdais pas courage. À l'extérieur, on ne pouvait pas deviner le drame que je vivais : je restais toujours souriante pour ceux que j'accueillais ; c'est en cela que je me sens sel de la terre.

## « Sel » dans toutes les dimensions de notre vie

Depuis mon remariage, je me sens tout aussi sel de la terre par mes engagements dans ma communauté paroissiale, notamment l'animation d'un groupe de chrétiens divorcés, avec mon époux, aussi l'accompagnement des familles en deuil.

Cette épreuve personnelle et au sein de l'Église qui ne nous facilite pas les choses, de par sa position vis-à-vis de nous, divorcés

remariés, cette épreuve m'a fait grandir en tant que chrétienne. J'ai acquis une certaine sagesse qui me fait regarder sans jugement les personnes que je rencontre, en me référant à l'Évangile : comment Jésus, Lui, réagirait-il devant une telle personne ? C'est

une question que je ne posais pas avant d'avoir traversé un divorce et un remariage. J'ai le sentiment aussi d'être beaucoup plus humble devant la miséricorde du Père.

Ensemble mon époux et moi sommes, je le pense, sel de la terre par notre engagement dans notre paroisse, en accueillant ceux qui souffrent soit d'un divorce soit de la perte d'un être cher, par notre écoute et par le témoignage de notre foi.

Sel de la terre aussi pour nos enfants et petits-enfants en ayant une vie de chrétiens engagés malgré notre situation pas très confortable vis-à-vis de notre Église.

C'est pourquoi, forte de cette foi-là, je continue, après mon remariage à recevoir l'Eucharistie, qui pour moi est une grâce et une force donnée pour être sel de la terre. Pourquoi dans les moments difficiles le Christ se donnait à moi et dans ce nouveau bonheur se refuserait-il ? ■

**Bernadette**

# Redevenu moi-même

Ils témoignent du bonheur  
de croire et de servir.

Après l'épreuve du divorce j'ai rencontré mon épouse (actuelle). Avec elle nous avons décidé de nous marier pour prouver à nos enfants, qu'un couple peut durer (cela fait vingt-quatre ans) et nous avons comme motivation commune d'aider nos enfants à vivre le divorce de leurs parents.

Avec ma nouvelle épouse je suis redevenu **moi-même**, elle a accepté et m'a même accompagné dans mes engagements en Église, pour l'Église : groupe de divorcés, divorcés remariés, secours catholique où je peux "vivre l'Évangile", activités paroissiales. Notre foi est totalement présente dans notre couple et avec nos enfants. Nous témoignons du bonheur de croire et de servir. Ils ne sont pas, pour cela, plus pratiquants que d'autres mais ressentent notre bonheur de croyants. Notre famille (groupe familial car je n'aime pas famille recomposée) apprécie les moments vécus en commun. Nous sommes totalement disponibles, ils sont notre premier bénévolat. Nous ressentons forcément la présence de Dieu par l'Esprit Saint, il est près de nous ! ■

Francis

Pascale et Francis VAN ELSLANDE

Délégués diocésains

à la Pastorale SE.DI.RE. de Cambrai

(personnes SEparées, DIvorcées, DIvorcées REMariées)

03 27 63 13 11 - 06 09 42 18 25

se.di.re@cathocambrai.com

Quand le sel du couple s'affadit... « Ainsi vivions-nous, dans un brouillard perpétuel, sans voir la position dans laquelle nous nous trouvions. Si ce qui est arrivé n'était pas arrivé, et si j'avais continué à vivre ainsi jusqu'à ma vieillesse, j'aurais pensé encore en mourant que j'avais mené une bonne vie, pas particulièrement bonne, mais pas mauvaise non plus, celle de tout le monde ; je n'aurais pas compris l'abîme de malheur et l'odieuse mensonge dans lequel je me débattais. » La sonate à Kreutzer, Léon Tolstoï.

Hervé

## À la rencontre de l'Autre

Source de rencontre, l'Étranger  
n'est plus un danger.

Du temps de mon mariage, l'ouverture au monde et à d'autres cultures et religions, se résumait pour moi et mes enfants, sous la contrainte de mon ex-mari, à quelques voyages touristiques bien organisés, bien protégés, conçus pour surtout ne pas aller à la rencontre de l'Étranger. Cet Étranger qui pour mon ex-mari représentait avant tout un danger, dont il fallait se protéger.

Ce mode de découverte de notre vaste monde me laissait insatisfaite, frustrée de la rencontre et de la compréhension de l'Autre. Depuis mon divorce, et avec l'aide de mon frère missionnaire, j'ai réalisé seule ou avec mes deux enfants, d'autres styles de voyages : un séjour dans une famille des Andes en Argentine, pèlerinage en Israël, sur les pas de St François en Ombrie ou de Charles de Foucauld en Algérie, les temples de l'Inde du Sud et les Ghats de Bénarès, autant d'occasions de partager avec des chrétiens, des musulmans et des hindous.

J'espère qu'avec ces voyages pleins de sens et de richesse humaine, mes enfants auront compris un peu de la beauté du monde et de la richesse d'une rencontre avec l'Étranger, mon frère, quelles que soient sa culture et sa religion. ■

Emmanuelle

# De l'épreuve à l'ouverture

Dans l'épreuve, la foi donne un nouveau sens à la vie. Les relations se purifient, s'ajustent et donnent du fruit.

L'épreuve du divorce a été particulièrement difficile pour moi. Je me suis retrouvée seule, avec trois enfants, de 12, 10 et 2 ans. Mon ex-mari me critiquait sans cesse, y compris devant nos enfants. J'ai connu une grande détresse. Il m'a fallu de longues années pour reprendre confiance en moi, et me reconstruire. Petit à petit, j'ai noué de nouveaux contacts, fait de nouvelles activités qui m'ont aidée à me relever. Je suis souvent allée prier à l'Église, où je me sentais en paix, dans la maison de Dieu. La foi m'a aidée, donnant un sens à ma vie.

Puis j'ai rencontré celui qui allait devenir mon mari. Nous avons participé à une rencontre sur les problèmes de l'Église d'aujourd'hui, et un groupe s'est constitué sur le divorce. Nous avons réfléchi sur de nombreux thèmes (le baptême, l'engagement, les sacrements, l'amour inconditionnel de Dieu, les enfants...).

## Renaissance

Après une phase d'observation et de méfiance, nous nous sommes découverts et apprivoisés. Le soutien mutuel dans les épreuves et le partage des joies nous a rapprochés. L'envie de

reconstruire, de nous faire confiance nous a conduits à une renaissance, et aidés à trouver la paix. Nous avons décidé de nous marier civilement, avec un temps de prière. Pour la célébration, nous avons choisi l'Évangile de Saint Luc (13, 6-9) L'arbre qui ne donnait pas de fruit : « Seigneur, laisse-le encore cette année, le temps que je bêche autour pour y mettre du fumier. Peut-être donnera-t-il du fruit à l'avenir. Sinon, tu le couperas ». C'est comme le sel de la terre. Ensemble nous nous sommes soutenus et poussés à aller de l'avant, à faire des choses que nous n'aurions pas faites auparavant.

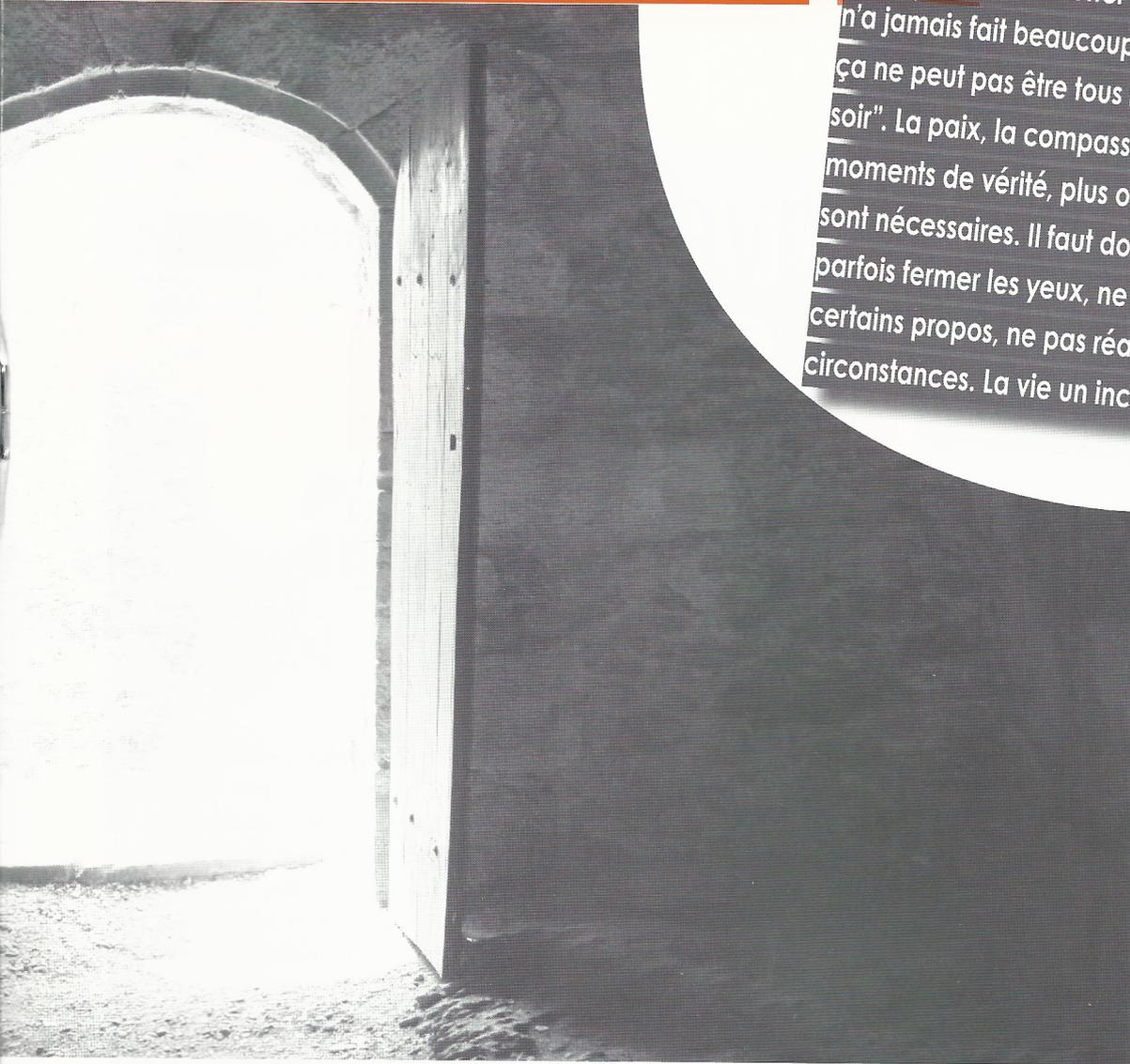
## Engagement

À l'heure actuelle nous essayons en Église de "faire quelque chose" pour l'accueil des divorcés dans l'Église, pour leur éviter le sentiment de rejet que nous avons connu. Les rencontres, à l'animation desquelles nous participons, sont très riches, car la parole de chacun nourrit les autres, les épreuves de chacun sont entendues avec respect. Petit à petit les personnes se



Sel dessèchant ? Frotter du sel sur une plaie n'a jamais fait beaucoup de bien. À la maison, ça ne peut pas être tous les jours "le grand soir". La paix, la compassion, le repos entre les moments de vérité, plus ou moins déchirants sont nécessaires. Il faut donc aussi savoir parfois fermer les yeux, ne pas entendre certains propos, ne pas réagir en certaines circonstances. La vie un incessant bricolage.

Hervé



© Florence Mayjonade-Cayette

relèvent, et peuvent repartir plus fortes sur leur chemin de vie.

## Retrouvailles

Au moment du divorce, les relations avec ma fille étaient très difficiles. Après avoir vu son père me critiquer, ma fille répétait les mêmes mots que lui, et était en rébellion quasi permanente ; je crois qu'elle m'en voulait de ne pas avoir su garder son père. Pendant plusieurs années, ce ne fut pas facile. Lorsqu'elle avait besoin de moi, elle m'appelait pour me demander un renseignement ou autre chose. J'ai toujours répondu présente, tendant le dos lorsqu'elle n'allait pas bien, et que j'étais la première à faire les frais de sa mauvaise humeur. J'ai attendu patiemment. Sa grossesse récente a modifié les choses. Son compagnon était angoissé par la grossesse, et elle a été seule pendant une partie de sa grossesse ; je me suis efforcée d'être là, discrètement. J'ai eu la joie de la voir heureuse, tranquille à la naissance de sa fille, avec des relations normales avec moi.

## Bienfaits de mes souffrances

Au travail, je suis souvent étonnée que l'on vienne me voir pour me demander des conseils, pour des problèmes humains professionnels mais aussi personnels. J'écoute, et je m'efforce d'aider les gens à dépasser leurs difficultés. Un sourire peut aussi contribuer à donner aux gens envie d'aller de l'avant. Ma famille élargie fait aussi régulièrement appel à moi.

J'occupe un poste à responsabilités, où je peux constater que le pouvoir peut être malsain. Je relativise, pour ne m'intéresser qu'au service public dans lequel je travaille.

J'ai l'impression que les souffrances que j'ai vécues m'ont appris à faire la part des choses, à privilégier l'essentiel de la vie, c'est-à-dire l'amour des autres. Je ne souhaite à personne de vivre ce que j'ai vécu, mais j'ai bien conscience que l'épreuve du divorce m'a profondément changé, m'a rendue plus tolérante, m'a aidée à m'ouvrir aux autres et à approfondir ma foi. ■

Elisabeth

# Entretien avec Mgr Hervé Giraud

évêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin

— Père, lorsque nous vous avons rencontré à Lourdes lors du forum que nous organisons à Diaconia 2013, vous aviez insisté sur le fait que « si la personne divorcée ne peut plus être considérée comme signe de l'indissolubilité, du fait de l'atteinte portée au sacrement de mariage, elle peut être signe autrement. Elle sera signe de fraternité, de solidarité, de droiture ». Cette parole a eu beaucoup d'échos. Pouvez-vous nous dire comment dans votre pratique d'évêque, vous mettez en pratique cette approche ?

**M<sup>gr</sup> Hervé Giraud :** Dans notre diocèse, nous avons créé des groupes dénommés "Delta" qui permettent à des personnes en situation de divorce dans la diversité des réalités humaines (personnes séparées, divorcées, remariées civilement ou pas, réengagées dans une nouvelle union ou pas) de se poser, de partager avec d'autres, de cheminer dans la foi et de retrouver leur place dans l'Église comme baptisés, afin de (ré)ouvrir un avenir et une espérance. J'ai personnellement accompagné pendant une année un de ces groupes, dont nous résumons la philosophie en disant simplement : « le divorce fait mal, parlons-en ».

— Cette approche, qui prend en compte, toutes les situations de

séparation, est proche des groupes-relais que fédère notre association au niveau national. Mais souvent beaucoup des personnes concernées voudraient que l'Église puisse aller plus loin et que, passé ce temps de remise en route, la réintégration dans la communauté ecclésiale soit plus complète.

**M<sup>gr</sup> H. G. :** Nous touchons là l'un des enjeux majeurs de l'actuel synode sur la famille. Soyons clair : la question la plus difficile concerne les divorcés qui s'engagent dans une seconde union. Pour eux, il ne peut pas y avoir un deuxième mariage sacramentel car le mariage chrétien est indissoluble. En revanche, l'accès aux autres sacre-

*“Le divorce fait mal, parlons-en.”*

ments serait lié à la possibilité de pouvoir recevoir l'absolution qui permettra de revenir à la table eucharistique. Traditionnellement, on pense qu'une nouvelle union fait vivre nécessairement dans un état d'adultère permanent qui empêche la réconciliation. Je ne suis pas spécialiste de ces questions théologiques mais je n'arrive pas à considérer qu'une nouvelle union basée sur un amour sincère entre deux personnes puisse être réduite à un acte d'adultère. Il doit y avoir une autre

manière d'aborder cette question et j'ai été très intéressé par le texte de Mgr Vesco, l'évêque d'Oran, qui en théologien et en juriste, considère que l'on confond peut-être une infraction instantanée (la séparation) avec une présumée infraction continue (qui serait l'état de vie en couple) et qui propose de prendre également en compte le caractère indissoluble du véritable amour conjugal qui peut exister dans le nouveau couple. Il faudrait arriver à clarifier davantage la relation entre acte et état, mais c'est vraiment difficile d'y voir clair notamment sur l'idée d'état de vie.

— Les débats assez vifs lors de la récente session du synode ont fait craindre que le pape François ne rencontre des difficultés dans son projet de faire avancer l'Église sur ces questions de pastorale familiale, alors que l'attente est assez vive parmi les chrétiens. Quelle est votre vision du processus synodal en cours et comment chaque diocèse peut-il y contribuer ?

**M<sup>gr</sup> H. G. :** Je crois qu'il ne faut pas mal interpréter le fait que certains passages du rapport d'étape n'aient pas été approuvés à une majorité suffisante. Tout d'abord parce qu'ils ont néanmoins tous été votés à la majorité,



© DR

Le pape François avec Mgr Hervé Giraud à Rome

même ceux concernant les divorcés remariés, ce qui est un signe important et aussi parce que l'on ne sait pas si certains votes négatifs ne proviennent pas de pères synodaux qui auraient trouvé ces textes insuffisants. Pour ma part, je suis frappé de la révolution silencieuse que le pape François a engagée pour faire avancer l'Église sur des sujets très sensibles (comme aussi l'écologie, les migrants ou les questions financières) en voulant associer le peuple chrétien. Nous vivons actuellement une grande première, qui est une consultation universelle de tous les chrétiens afin que s'exprime le « *sensus fidei* », ce qui est renforcé à l'heure du numérique et des réseaux sociaux. Ici, nous avons consulté tout le diocèse en décembre 2012

autour des questions familiales et nous allons rediffuser le nouveau texte issu du synode et les questions qui l'accompagnent afin que chaque paroisse choisisse les sujets sur lesquels elle voudra contribuer. Ensuite, notre contribution avec celles des autres diocèses sera débattue lors des quatre forums qui se tiendront à Lourdes durant la conférence des évêques de France. Et le pape tient à ce qu'entre évêques, il existe une vraie « *paresia* », c'est une liberté de débattre sans préjugé.

■ Vous pensez donc que nous sommes en bonne voie ?

**M<sup>gr</sup> H. G. :** Je trouve que nous sommes engagés dans une bonne voie, celle de l'écoute, du débat, de la

maturation progressive. Pour autant, les textes actuels ne sont pas parfaits. En ce qui me concerne, j'ai déjà indiqué, par exemple, qu'il manquait quelque chose concernant la situation des personnes célibataires. Mais le débat, notamment sur les questions des personnes divorcées continue et si nous ne sommes pas à l'abri d'une désillusion, j'ai bon espoir que l'Esprit Saint arrive à passer au travers des fissures et qu'il en sorte de belles choses afin de permettre aux personnes concernées de traverser l'impasse dans laquelle elles se retrouvent trop souvent. ■

**Propos recueillis par  
Anne Pétremant  
et Bertrand Warusfel**

# Proposition de travail pour préparer le Synode

Depuis sa création en 1992, l'association "Chrétiens Divorcés Chemins d'Espérance" travaille à la question des personnes divorcées et divorcées remariées pour leur accueil dans l'Église.

Nous vous avons sollicité en novembre 2013 pour répondre au questionnaire qui a précédé et préparé le Synode d'octobre 2014. Vos réponses ont été regroupées dans un document que nous avons envoyé aux évêques de la Conférence des évêques de France et au Vatican.

3. L'évêque de Rome a appelé le Synode des évêques, en son Assemblée générale extraordinaire d'octobre 2014, à réfléchir sur la réalité de la famille, déterminante et précieuse, pour ensuite approfondir la réflexion lors de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en octobre 2015, tout comme au cours de l'année qui s'écoulera entre les deux événements synodaux.

➔ Vous pouvez trouver le texte intégral

sur le site de l'association : <http://chretiensdivorces.org>

## Le rapport final

1 → 4 : Introduction

5 → 11 : Le contexte et les défis concernant la famille (à partir des réponses au questionnaire préparatoire)

12 → 28 : Le regard sur le Christ : l'Évangile de la famille

29 → 61 : La discussion : les réalités pastorales

29 → 40 : La famille, lieu d'évangélisation ; préparation au mariage ; premières années de la vie conjugale

41 → 43 : Le concubinage et mariage civil

44 → 53 : Soigner les familles blessées (séparés, divorcés non remariés, divorcés remariés, familles monoparentales)

54 : Mariages mixtes

55 → 56 : L'homosexualité

57 → 59 : La transmission de la vie et le défi de la dénatalité

60 → 61 : Le défi de l'éducation et le rôle de la famille dans l'évangélisation

62 : Conclusion

62. Les réflexions proposées, fruit du travail synodal qui s'est déroulé en toute liberté et dans un mode d'écoute réciproque, entendent poser des questions et indiquer des perspectives que les Églises locales devront faire mûrir et préciser, par leur réflexion, durant l'année qui nous sépare de l'Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, prévue en octobre 2015, et consacrée à la vocation et à la mission de la famille dans l'Église et dans le monde contemporain (rapport final).

Nous vous proposons, à présent, de réagir à la demande du pape sur le rapport final du Synode 2014 sur la famille.

La Conférence des évêques de France nous demande de lui faire connaître nos pratiques, nos attentes, nos difficultés. L'intérêt de la démarche, nous précisent les évêques, réside dans la capacité des fidèles à ne pas rester au débat d'idées ou de point de vue, mais à chercher ensemble, dans une riche confrontation, ce qui se fait déjà, peut mieux se faire, et résiste pour diverses raisons que l'on identifie. (Texte intégral sur le site.)

Nous avons sélectionné les paragraphes qui nous semblent correspondre le plus à nos situations. Envoyez vos réponses (réactions, réflexions, attentes...) à :

[contact@chretiensdivorces.org](mailto:contact@chretiensdivorces.org)

**Les réponses doivent nous parvenir au plus tard début mars afin de nous laisser le temps de constituer le dossier qui doit être transmis aux évêques mi-mars.**



# 2015

## Nos paragraphes sélectionnés

(texte intégral sur le site de l'association) :

**14.** Jésus lui-même, en se référant au dessein premier relatif au couple humain, réaffirme l'union indissoluble entre l'homme et la femme (...). L'indissolubilité du mariage (« Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas! » Mt 19, 6) ne doit pas être comprise avant tout comme un « joug » imposé aux hommes mais plutôt comme un « don » accordé aux personnes unies dans le mariage. C'est ainsi que Jésus montre combien l'indulgence divine accompagne toujours l'homme sur le chemin, guérit et transforme par sa grâce le cœur endurci, en l'orientant vers son principe, en passant par la croix. (...) Jésus, (...) a annoncé le message relatif à la signification du mariage comme le summum de la révélation qui reprend le projet initial de Dieu (Mt 19, 3). Mais parallèlement, il a mis en pratique la doctrine enseignée, montrant ainsi le sens véritable de la miséricorde. Cela apparaît clairement dans ses rencontres avec la Samaritaine (Jn 4, 1-30) et avec la femme adultère (Jn 8, 1-11), lors desquelles, dans une attitude d'amour envers la personne pécheresse, il conduit au repentir et à la conversion (« Va, et désormais ne pêche plus »), condition nécessaire pour être pardonné.

- Comment comprenez-vous la double exigence du Christ : l'indissolubilité du mariage et le sens véritable de la miséricorde ?
- Comment l'Église le met-Elle déjà en pratique ? Que proposerions-nous pour aller plus loin ?
- Qu'est-ce qui nous freine pour faire ou faire plus ?

**46 - 47 et 51.** Il est question de l'accompagnement des personnes séparées, divorcées, remariées, des enfants qui sont toujours les victimes innocentes, des familles monoparentales et de la formation des prêtres, personnes consacrées et laïcs.

- Comment mettons-nous déjà en œuvre l'appel à l'accueil et à l'accompagnement ?
- Qu'aurions-nous envie de faire pour aller plus loin, autrement ?
- Qu'est-ce qui nous freine, pour faire ou faire plus ?

**48 et 49** portent sur les procédures de reconnaissance des cas de nullité du mariage. Proposition de simplification, de gratuité... donner à l'évêque diocésain une responsabilité pour reconnaître ces nullités sacramentelles...

- Dans vos réponses au questionnaire préparatoire du synode, vous étiez nombreux à ne pas souhaiter y recourir. Mais si ces procédures étaient simplifiées, pensez-vous que vous y auriez recours ?
- Pensez-vous que les autres propositions soient plus envisageables ?
- Que proposeriez-vous comme procédure ?

**52.** C'est la réflexion sur la possibilité pour les personnes divorcées remariées d'accéder aux sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie. (C'est ce paragraphe qui a obtenu le plus d'objection) 2 avis : maintenir la discipline actuelle ou un accueil non généralisé à la table eucharistique à des conditions bien particulières. L'éventuel accès

aux sacrements devrait être précédé d'un chemin pénitentiel sous la responsabilité de l'évêque diocésain.

- Que signifie pour vous cette proposition ? Quelle différence faites-vous entre "chemin pénitentiel" et chemin de Réconciliation ?
- Sur votre diocèse, existe-t-il des parcours, des recollections avec propositions de Réconciliation ?
- Quelle est votre attente, que proposeriez-vous concrètement ?
- Qu'est-ce qui nous freine, pour faire ou faire plus ?
- Nos évêques ne parlent que des sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie, ne faudrait-il pas parler aussi du baptême, de la confirmation, du sacrement des malades, qu'en pensez-vous ?

**53.** Certains pères ont soutenu que les personnes divorcées remariées ou vivant en concubinage pouvaient recourir utilement à la communion spirituelle. D'autres pères se sont demandé pourquoi, alors, elles ne pouvaient accéder à la communion sacramentelle.

- Qu'en pensez-vous ? Quelle est votre expérience ?

## Questions pour la réception et l'approfondissement de la Relatio Synodi Envoyé par le Vatican

(texte intégral sur le site)

### Prendre soin des familles blessées (séparés, divorcés non remariés, divorcés remariés, familles monoparentales) (n°s 44-54)

Le débat synodal a mis en évidence la nécessité d'une pastorale soutenue par l'art de l'accompagnement, en donnant « à notre chemin le rythme salutaire de la proximité, avec un regard respectueux et plein de compassion mais qui en même temps guérit, libère et encourage à mûrir dans la vie chrétienne » (Evangelii Gaudium, 169).

**35.** La communauté chrétienne est-elle prête à prendre soin des familles blessées pour leur faire vivre l'expérience de la miséricorde du Père ? Comment s'engager pour éliminer les facteurs sociaux et économiques qui souvent les déterminent ? Qu'a-t-il été fait et que faut-il encore faire pour accroître cette action et la conscience missionnaire qui la soutient ?

**36.** Comment encourager la définition de lignes pastorales communes au niveau de l'Église particulière ? Comment développer à cet égard le dialogue entre les diverses Églises particulières "cum Petro et sub Petro" ?

**37.** Comment rendre plus accessibles et souples, si possible gratuites, les procédures de reconnaissance des cas de nullité ? (n° 48).

**38.** La pastorale sacramentelle à l'égard des divorcés remariés a besoin d'un approfondissement ultérieur, en évaluant la pratique orthodoxe et en tenant compte de « la distinction entre situation objective de péché et circonstances atténuantes » (n° 52). Quelles sont les perspectives au sein desquelles se situer ? Quelles avancées sont possibles ? Quelles suggestions pour remédier à des formes d'empêchement non dues ou non nécessaires ?

**39.** Les normes en vigueur actuellement permettent-elles d'apporter des réponses valables aux défis posés par les mariages mixtes et par les mariages interconfessionnels ? Faut-il tenir compte d'autres éléments ?

## RENCONTRES

16

### ANGOULÊME

"Chemin d'Espérance 16"  
propose :

- **Accueil individuel, écoute** : contact par téléphone et rendez-vous gratuit.

- **Rencontres** :  
**samedi 24 janvier et 21 mars 2015**  
**de 14h30 à 17h00**

« **Exprimer sa souffrance et l'appivoiser** » sur les deux rencontres  
Maison diocésaine, 226 rue de Bordeaux, 16000 Angoulême

**Contact** : 06 62 00 85 64  
[chemindesperance@gmail.com](mailto:chemindesperance@gmail.com)

47

### AGEN

Chemin d'Espérance 47  
propose des temps de réflexion, temps de prière et temps convivial :

- **Rencontre tous les premiers mardi du mois à 18h30**  
à la maison paroissiale de Villeneuve-sur-Lot  
**Réflexion à partir du livre de Guy de Lachaux :**  
**"Divorcés remariés : sortir de l'impasse"**

- **Rencontre diocésaine**  
**« Comment vivre ma foi dans l'Église sans avoir accès aux sacrements ? »**  
**vendredi 24 avril 2015 de 18h à 20h**  
Salle paroissiale d'Eysses - Villeneuve-sur-Lot

**Contact** :  
06 73 62 12 16  
[chemindesperance47@orange.fr](mailto:chemindesperance47@orange.fr)

74

### HAUTE-SAVOIE

Dans le cadre de la Pastorale de la Famille, le mouvement "Divorcés-Chrétiens REVIVRE 74" anime dans le diocèse d'Annecy, 4 groupes qui accueillent et accompagnent les personnes séparées ou divorcées.



**Groupe de THONON-LES-BAINS**  
(Responsable : **Monique Petit** - 04 50 71 05 24)  
**Lieu** : Salle paroissiale sous l'église N-D de Lourdes, 8 avenue de Genève à Thonon-les-Bains.  
**Prochaines rencontres** : les Mardis 24 février, 7 avril, 19 mai et 30 juin 2015, de 20h à 22h.

**Groupe de CLUSES**  
(Responsable : **Bernard Spadone** - 04 50 24 16 19)  
**Lieu** : Salle paroissiale Saint-Bruno, 1 rue des lacs à Cluses.  
**Prochaines rencontres** : les Mardis 20 janvier, 3 mars, 14 avril, 12 mai et 23 juin 2015, de 20h à 22h.

**Groupe d'ANNEMASSE**  
(Responsables : **Reine & Noël Thomasson** - 04 50 39 34 60)  
**Lieu** : Maison Paroissiale 2, rue de la Paix à Annemasse.  
**Prochaines rencontres** : le Mardi 24 février, 24 mars, 28 avril, 2 juin 2015 de 20h30 à 22h.

**Groupe du bassin d'ANNECY** (Responsables : **Joëlle & Gérard Bourmault** - 04 50 51 40 17)  
**Lieu** : Salle paroissiale de l'église Saint-Paul de Meythet, 12 rue de l'aérodrome à Meythet.  
**Prochaines rencontres** : les Vendredis 20 février, 27 mars, 8 mai, 26 juin 2015 de 19h30 à 22h.

**La journée de partage du "Beau" aura lieu le Dimanche 7 juin 2015.**

Pour tous renseignements sur les groupes de Haute-Savoie et la Journée de partage du Beau :  
**G & J Bourmault** 04 50 51 40 17 ou 06 37 16 35 26

16 & 17

### SAINTES

Les rencontres ont lieu à la Maison diocésaine de Saintes pour Saintes (17) et Cognac (16) et leurs environs :

**7 février et 30 mai 2015**  
**de 14h30 à 17h00**

**Contact** : 06 22 46 76 59 - 09 52 43 78 51  
[pastoraledesfamilles17@gmail.com](mailto:pastoraledesfamilles17@gmail.com)

38

### BOURGOIN-JALLIEU

Les prochaines rencontres du groupe "Chrédi" avec Anne & Bernard Bruley :

**Jeudi 22 Janvier - Jeudi 5 mars 2015**  
**de 20h à 22h**

Maison paroissiale,  
87 rue de la Libération  
Bourgoin-Jallieu

**Contact** : 09 65 36 35 33 - 06 62 60 17 49  
[abbruley@gmail.com](mailto:abbruley@gmail.com)

## WEEK-END

### **DIVORCÉS-REMARIÉS :** **Le Christ éclaire notre conscience** **et nous ouvre des chemins de résurrection** **les 24 et 25 janvier 2015**

**Week-end de réflexion, de partage et de prière,**  
**ensemble et en Église**  
**en vue du Synode pour la famille**

Organisé par le mouvement des équipes Notre-Dame,  
avec la participation des équipes Reliance.  
Animé par le père Guy de Lachaux, prêtre du diocèse d'Évry  
et par des équipiers Reliance.



#### Lieu

Maison de Massabielle  
95390 Saint-Prix

#### Renseignements

equipes-reliance@wanadoo.fr

#### Inscriptions

Site des équipes Reliance : [www.equipes-reliance.fr](http://www.equipes-reliance.fr)

54

## NANCY EST

**Le samedi 22 novembre 2014, une cinquantaine de personnes du grand Est (région rémoise, Soissons, Troyes, Bar-le-Duc, Nancy) a participé à Reims à la journée "Les enfants face au divorce de leurs parents". Voici les idées fortes à retenir de l'intervention du père Jean-Marie Petitclerc.**

L'éclatement de la cellule familiale constitue un véritable traumatisme pour l'enfant. C'est pourquoi il importe de ne jamais banaliser le divorce, même si son occurrence augmente dans la société.

### **Communiquer : une nécessité**

Pour ne pas culpabiliser l'enfant, mais en respectant la place de chacun (adulte versus enfants).

### **Gérer le divorce**

Ne jamais placer l'enfant dans un conflit de loyauté.

Sauver la place de parent de l'autre, se réjouir des moments partagés par l'enfant avec l'autre parent.

### **1) Sécuriser l'enfant**

La séparation ne change rien dans la relation parent-enfant, lien d'éternité.

Les enfants restent le fruit de l'amour des deux parents.

Conjuguer l'amour et la loi : c'est quand je sanctionne que je dois manifester le plus d'amour.

### **2) Permettre à l'enfant de rester enfant mais le responsabiliser**

Croire en l'intelligence de l'enfant, c'est-à-dire en la capacité d'adaptation à de nouvelles situations.

### **3) Rester partenaires de l'éducation de l'enfant**

Dépasser le conflit de couple pour fonder une alliance comme parents pour le bien de l'enfant au risque de le mener à des conduites à risque (maladie, acte de violence) afin d'obtenir de réunir ses parents.

L'exigence de cohérence peut respecter la différence.

### **Accompagner l'après**

#### **1) En cas de réengagement des parents**

Le nouveau couple devient garant du vivre ensemble ; il doit

définir des règles de vie communes.

Imposer le respect.

Être à l'écoute du ressenti et des difficultés ; prendre du temps en dehors du nouveau conjoint pour échanger avec ses enfants. S'inspirer pour le beau-parent des conseils donnés par le renard ou Petit Prince :

1. ne pas se rapprocher trop vite
2. être présent, rapidement, pour que les enfants comprennent qu'ils peuvent compter sur lui
3. trouver la bonne distance

Accepter la singularité de chacun.

Être vrai (Les enfants de l'autre ne seront jamais comme les nôtres).

### **2) L'éducation religieuse**

Le divorce peut conduire à une crise de la foi pour l'enfant ou l'adolescent concerné. Il faut alors les aider à cheminer.

Accueillir l'enfant, être à l'écoute de son ressenti et de son émotion. Poser la différence entre le pardon (conserver les choses en mémoire mais ouvrir l'avenir) et l'oubli.

## TÉMOIGNAGE

Témoigner de Dieu :

- Le Dieu de Jésus-Christ (le bébé de la crèche et le crucifié du calvaire) qui accompagne l'Homme sur son douloureux chemin d'acceptation de la non toute-puissance
- Le Dieu miséricordieux, qui croit toujours en l'à-venir, en l'Homme. Et qui est toujours avec nous, même au jour les plus sombres, quand il n'y a plus qu'une paire de trace de pas sur le sable et pas deux, quand Dieu nous porte dans ses bras.

**Pour aller plus loin, vous pouvez commander le n°65 de juin 2011 consacré à ce thème**

■ Marie-Aude VISINE

**Un groupe d'accueil CDCE s'est constitué sur Nancy-Est. Il s'est réuni pour la première fois en décembre.**

**Contact : Marie-Aude VISINE  
maude.visine@gmail.com**

## TÉMOIGNAGE

# « REVIVRE APRÈS UNE RUPTURE »

Ce groupe « REVIVRE APRÈS UNE RUPTURE » a été mis en place à la suite d'une journée paroissiale fin 2004.

L'équipe paroissiale et le père Marcel SCHLEWER ont appelé un groupe de quatre personnes à se retrouver. Ce quatuor était composé d'une femme divorcée Françoise BONNET, d'un couple dont la femme était divorcée et de Claudette MOUREN, séparée depuis dix-huit ans et divorcée aujourd'hui depuis trois ans.

Au fil des années ce groupe a évolué, en ont fait partie : Elisabeth HERZOG qui maintenant a reconstruit un groupe dans sa nouvelle paroisse SEYSSINS-SEYSSINET-FONTAINE et Anne-Marie SORNAY d'ECHIROLLES : celle-ci a quitté le petit groupe mais participe toujours aux réunions. Actuellement, le groupe est composé de Françoise BONNET, Marie-Anne JOUBERT et Claudette MOUREN.

Nous avons participé à une commission "face au divorce" du diocèse de GRENOBLE-VIENNE en 2005 qui a permis l'élaboration des plaquettes diocésaines.

### Qui sommes-nous ?

Notre groupe rassemble des personnes vivant la séparation de différentes manières ; certaines participent également à des mouvements chrétiens (Renaissance, Communion Notre Dame de l'Alliance).

Nous nous rencontrons **3 fois par an** et nous sommes en lien avec la Pastorale des familles.

C'est un groupe **de partage de vie et de relecture à la lumière de la Bible, qui nous permet de vivre en chrétiens notre vie de divorcés.**

Le dossier des divorcés remariés est un sujet brûlant et délicat à l'intérieur de l'Église Catholique.

La question des divorcés remariés ou vivant une nouvelle union se présente avant tout sous le visage de personnes qui aiment, souffrent et espèrent.

Certains sacrements leur sont refusés :

- le sacrement de mariage
- le sacrement du pardon
- le sacrement des malades
- et l'Eucharistie

« Pourquoi sommes-nous les seuls pécheurs à être exclus du pardon alors que l'Église pardonne aux criminels qui se repentent, et relève de leurs vœux certains prêtres ou religieux tout en leur laissant la possibilité de continuer à s'approcher des sacrements. »

Ce désir non comblé par l'Église est source d'une nouvelle blessure.

### Nos objectifs

- Permettre l'expression des souffrances et les partager
- Nourrir notre foi, retrouver la paix, parvenir au pardon
- Faire grandir notre conscience en approfondissant notre foi
- Accueillir d'autres personnes en souffrance du fait de la séparation
- Éventuellement, accompagner vers un temps de prière les couples qui vivent une nouvelle union ou qui contractent un nouveau mariage civil.

### Les thèmes abordés, à chaque réunion depuis 2005, toujours en lien avec la bible

**2005 :** Place des divorcés dans l'Église

**2006 :** Pardon et réconciliation

**2007 :** Du nouveau dans l'Église pour les divorcés : découverte des plaquettes

**2007-2008 :** Dieu nous aime-t-il ? Est-il possible de croire encore ?

Comment se reconstruire après une séparation  
Sortir de l'isolement

**2008-2009 :** Famille et belle-famille  
Les enfants du divorce  
Le divorce, un échec ?

**2010-2011 :** Divorce et solitude  
Justice et droit  
Divorce et sexualité

**2011-2012 :** Relation avec l'ex  
Place des divorcés dans l'Église  
Amour humain, Amour Divin

**2013-2014 :** Quelle espérance transmettre face aux difficultés des couples ?

Le OUI de MARIE  
La miséricorde de DIEU

Contact  
06 28 91 60 84

À NOTER DANS VOS AGENDAS

## Assemblée générale samedi 11 avril 2015

de 10 h à 17 h

27 avenue de Choisy - 75013 PARIS



**Matin :**

Assemblée générale

**Pique-nique**

(chacun prévoit un plat à partager)

**Après-midi :**

Réflexion autour du Synode



Pensez à votre  
**adhésion** 2015.  
Elle se fait par année  
civile et donne droit  
à l'abonnement  
(trois numéros par an).



## BULLETIN D'ADHÉSION 2015

Association "Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance" - 27 avenue de Choisy - 75013 PARIS.  
Courriel : contact@chretiensdivorces.org - SITE : chretiensdivorces.org

Nom (1) \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

(1) pour les personnes morales, merci d'indiquer le nom de la personne responsable.

Vous êtes : Prêtre       Diacre       Délégué diocésain       Religieux(se)   
Responsable d'un groupe       Membre d'un groupe       Sympathisant

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

**COTISATION** (la cotisation ne doit cependant pas être un frein à votre adhésion à l'association) :

personne seule : 25 €     couple : 30 €

**Mise à disposition d'anciens numéros :** Antérieurs à 2010 : Lot de 5 : 5€ (frais)  
À partir de 2010 : Prix coûtant à l'unité

**DON :**     Je fais un don de : \_\_\_\_\_ €    **DATE :** \_\_\_\_\_  
(à partir de 15 € de don un reçu de déductibilité fiscale vous sera adressé - art. 200 du C.G.I.)

Soit un **TOTAL** : \_\_\_\_\_ €

Chèque établi à l'ordre de l'Association "Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance" et à adresser :  
27 avenue de Choisy - 75013 Paris

**E**n mai 2013 à Lourdes, nous avons vécu un grand moment de fraternité avec Diaconia, chacun partageant les richesses des autres.

En écrivant le livre des merveilles nous avons découvert nos propres richesses. Nous étions heureux de dire que même divorcés ou remariés nous sommes signes de la Bonne Nouvelle ! En effet, nous portons dans nos vies les signes de mort et de résurrection, nous pouvons signifier que la vie l'emporte sur la mort, nos témoignages de vie en étaient des signes éclatants.

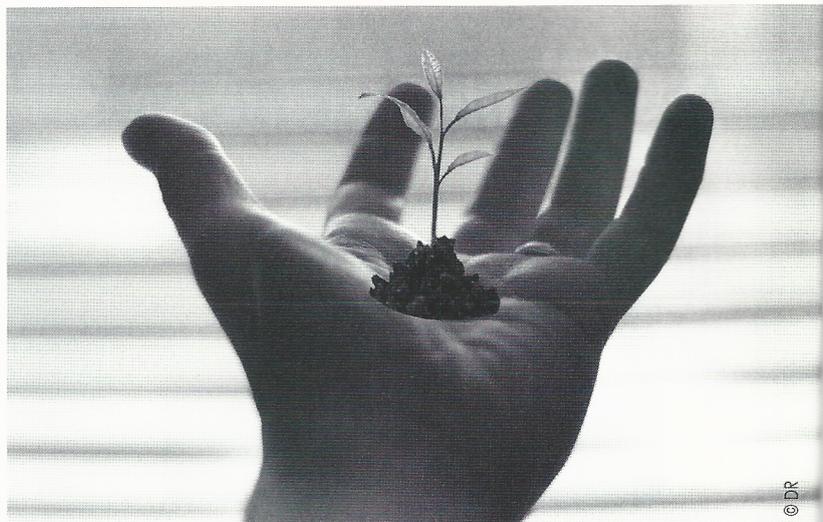
Ces journées n'ont été vécues que par quelques personnes de nos diocèses et nous nous sommes tous demandés comment partager ce que nous avons découvert avec toutes nos communautés.

L'occasion nous est donnée. L'équipe diaconia a organisé une formation avec l'Institut Catholique de Paris pour nous aider à **créer des moments de fraternité** dans nos paroisses ou mouvements. Deux personnes de l'association "Chrétiens Divorcés Chemins d'Espérance" ont participé à cette formation pendant l'année 2014.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous envoyer une trame pour organiser une journée de fraternité avec toute votre paroisse ou votre diocèse. En ce moment, où il est question des familles avec les synodes de 2014 et 2015, nous devons témoigner que nos "situations matrimoniales difficiles" portent des richesses en elles-mêmes qui ne peuvent qu'enrichir l'Église.

**Les délégués "Diaconia" de votre diocèse peuvent vous aider pour organiser ces journées de fraternité. Vous trouverez sur le site de l'association les fiches d'animation dont vous aurez besoin.**

**N'hésitez pas à vous lancer dans l'organisation de telles journées, la fraternité que vous rencontrerez vous procurera une joie ineffaçable ! Faites-nous partager vos expériences que nous publierons dans le journal...**



## TRAME POUR ORGANISER UNE RENCONTRE FRATERNELLE DANS L'ESPRIT DIACONIA

**Temps fort proposé : « Vous êtes le sel de la terre, personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à donner »**

<p><b>OBJECTIF</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Faire Église avec nos richesses dans nos situations de fragilité</li> <li>▶ Nous avons des richesses à partager ; comment mettons-nous nos richesses en lumière ? Comment peuvent-elles enrichir l'Église ?</li> <li>▶ Permettre que ce qui se vit aujourd'hui change les regards et ouvre à la fraternité.</li> </ul>
<p><b>AVEC QUI</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les responsables Diaconia des diocèses</li> <li>▶ Les acteurs de la solidarité</li> <li>▶ Des paroissiens</li> <li>▶ Des personnes en souffrance</li> </ul>
<p><b>POUR QUI ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pour toute l'Église</li> </ul>
<p><b>CANEVAS DE LA JOURNÉE</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Faire connaissance (cf. fiches Diaconia)</li> <li>2) Lancement de la journée</li> <li>3) Temps de prière</li> <li>4) Des témoignages</li> <li>5) Carrefours (avec des personnes « mélangées »)             <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Difficultés</li> <li>b. Fragilités</li> <li>c. Merveilles / richesses</li> </ol> </li> <li>6) Remontées des merveilles /richesses</li> <li>7) Célébration avec envoi possible de l'évêque ou d'un prêtre vers les communautés paroissiales pour leur faire partager nos richesses, nos merveilles.</li> </ol>
<p><b>FICHES OUTIL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Fiches « Comment s'accueillir »</li> <li>▶ Fiches « Comment animer »</li> <li>▶ Fiches « Paroles Fortes »</li> </ul>
<p><b>POSSIBILITÉ D'ORGANISER CE TEMPS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ sur une journée ou une demi-journée</li> <li>▶ à partir d'une marche ou en restant sur place ;</li> <li>▶ sur une paroisse, un diocèse, en région</li> </ul>



## À l'heure où Rome travaille, j'ose vous dévoiler un extrait de mon livre, *Le vieil homme et la perle*, l'histoire d'un vieux prêtre qui cherche des chemins de pastorale.

En s'approchant de la chapelle, il aperçut, une trentaine de personnes, dont plusieurs cadres, travaillant dans le quartier, quelques paroissiens "locaux" et au dernier rang, Sophie et Jean-Marie. Alors il n'hésita plus...

Après le psaume, il s'avança vers l'ambon et lut de sa voix grave :

— Évangile selon saint Jean, au chapitre 8 :

« Les Scribes et les Pharisiens lui amenèrent une femme surprise en adultère, et l'ayant fait avancer, ils dirent à Jésus : "Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère." Or Moïse, dans la Loi, nous a ordonné de lapider de telles personnes. Vous, donc, que dites-vous ? C'était pour l'éprouver qu'ils l'interrogeaient ainsi, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus, s'étant baissé, écrivait sur la terre avec le doigt. Comme ils continuaient à l'interroger, il se releva et leur dit : "Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre." Et s'étant baissé de nouveau, il écrivait sur la terre. Ayant entendu cette parole, et se sentant repris par leur conscience, ils se retirèrent les uns après les autres, les plus âgés d'abord, puis tous les autres, de sorte que Jésus resta seul avec la femme qui était au milieu. Alors Jésus s'étant relevé, et ne voyant plus que la femme, lui dit : "Femme, où sont ceux qui t'accusent ? Est-ce que personne ne t'a condamnée ?" Elle répondit : "Personne, Seigneur" ; Jésus lui dit "Je ne te condamne pas non plus. Va, et ne pèche plus." »

Gilbert laissa un long silence s'établir après la lecture, puis, prenant l'ambon à pleine main, il leva les yeux vers l'assemblée et dit :

— « "Ils se retirèrent, les uns après les autres, à commencer par les plus vieux." Mes frères, il y a deux façons de lire ce texte. On peut s'arrêter sur le "va, et ne pèche plus" et refaire une fois encore une apologie de la morale. On peut aussi s'interroger, intérieurement sur le sens des gestes et des paroles de Jésus. Si l'on observe bien les mouvements du Christ, il est assis, puis il s'abaisse, par deux fois, se met à la hauteur de la jeune femme, et ce faisant, se rend plus proche d'elle que des "docteurs de la loi", qui eux, restent debout. On sent là comme

une présence qui me rappelle le désir d'intimité de Dieu avec l'homme et cet agenouillement que nous célébrerons dans quelques jours, le soir du jeudi saint. Si Jésus s'abaisse peut-on rester, nous aussi, debout ? Dans quelques temps, nous allons, ensemble, célébrer l'eucharistie, invoquer l'Esprit pour qu'il habite le pain et le vin. Mais je vous le demande, sommes-nous à la hauteur de ce qui va se jouer sur cette table ? Plus encore, si Jésus s'abaisse devant la femme, peut-on rester debout ? Je vous propose, aujourd'hui, un geste de solidarité particulier. Il y a, parmi vous, dans cette assemblée, des personnes qui, du fait de leur remariage, n'ont pas accès à la sainte eucharistie. Sommes-nous plus dignes qu'eux ? Je ne peux juger dans vos cœurs. Pourtant je vais faire quelque chose que je n'ai jamais encore fait. Peut-être que ce sera un acte limite, au sens du rite catholique, mais je me propose, je vous propose, de ne pas communier, de vous contenter de venir, comme eux, demander la bénédiction de Dieu. Étant l'un des plus âgés, dans cette église, je me sens le devoir de montrer le chemin. Si certains d'entre vous désirent s'unir au Christ, je ne peux le leur refuser. Pourtant, je vous le demande, sommes-nous dignes de porter le Christ, d'être temple de son corps ? »

Il s'assit... Laissant résonner dans la petite chapelle, le sens de ce qu'il venait de prononcer... Avait-il tort ? Il n'osait croiser le regard de certains paroissiens. Peut-être que cela serait rapporté au curé, amplifié, déformé. Après tout, il avait parlé avec son cœur.

Quand vint le moment de la communion, il fut surpris de voir Jean-Marie et Sophie s'avancer vers l'autel, jusqu'à ce qu'il aperçoive leurs bras croisés. En signant le front de Sophie, il vit que des larmes baignaient ses joues. Elle avait, pourtant, quand elle lui fit face, un large sourire. Jean-Marie était plus discret. Pourtant, en croisant son regard, il lut une profonde gratitude. Derrière eux, tous les paroissiens se présentèrent à lui. Malgré l'hostie qu'il tenait prêle, aucun, ce jour-là, n'osa communier. Au fond de son cœur, il rendit grâce à Dieu... »

Claude HÉRIARD

## "Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance"

27 avenue de Choisy - 75013 Paris

Secrétariat : 06 13 14 95 44

Courriel : [contact@chretiensdivorces.org](mailto:contact@chretiensdivorces.org)

Site : [chretiensdivorces.org](http://chretiensdivorces.org)

## Objet de l'association

Association loi de 1901

fondée pour "créer, animer, gérer, au sein de l'Église catholique, dans l'esprit de l'Évangile, un cadre d'accueil et de rencontre de personnes concernées par le divorce. Dans ce but, l'association peut entreprendre toute action jugée utile, notamment diffuser un bulletin de liaison périodique, publier des documents ou organiser des manifestations". (article 3, Objet)

Monique Rouquié-Parriel, Présidente

Catherine Legendre-Coutier, Trésorière

Raphaëlle Tiberghien, Secrétaire